

## Mon école a une histoire

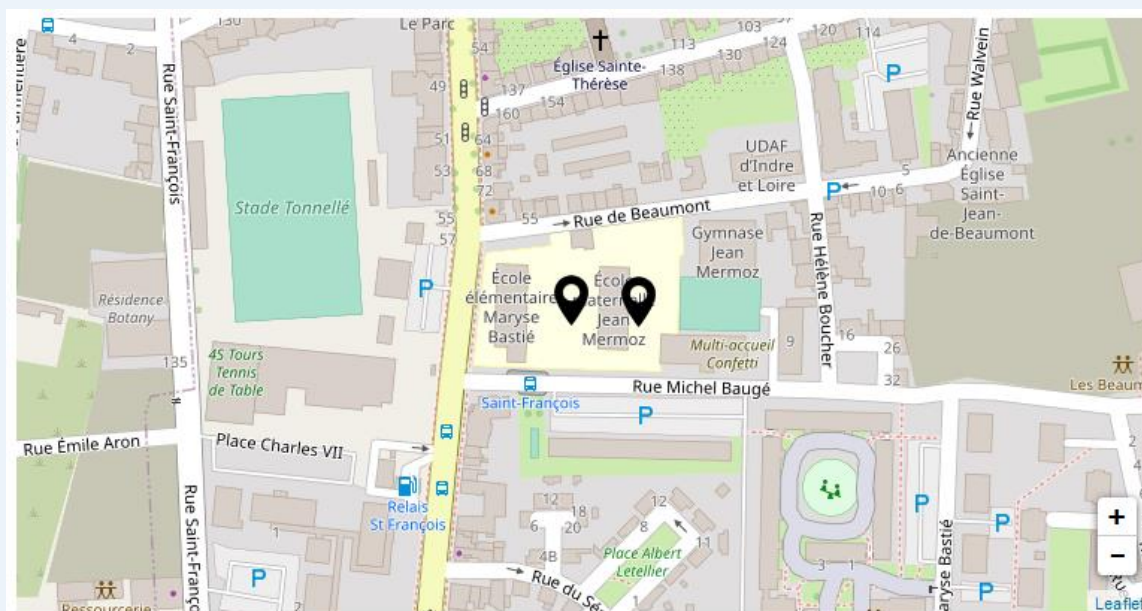
### Groupe scolaire Mermoz-Bastié

#### Informations générales

##### Adresse :

-École maternelle Jean-Mermoz : 3 rue Michel-Baugé, 37000 Tours.

-École élémentaire Maryse-Bastié : 5 rue Michel-Baugé, 37000 Tours.



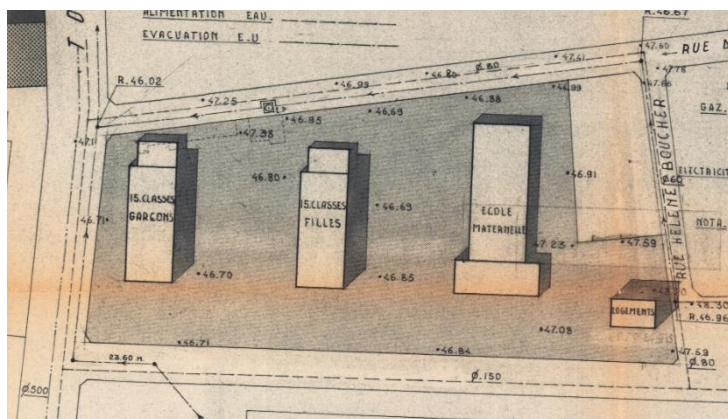
Localisation des écoles Jean-Mermoz et Maryse-Bastié. Source : Cartographie des établissements scolaires. Site Internet de la Ville de Tours.

##### Autres noms :

- Petit-Beaumont : durant sa phase de projet, le groupe scolaire prend le nom du quartier dans lequel il se situe.
- Jean-Mermoz : il s'agit du nom officiel donné au groupe scolaire Petit-Beaumont, après sa construction. Le nom a plus tard été attribué à la maternelle.
- Maryse-Bastié : après l'introduction de la mixité à l'école, l'ancienne école de filles prend le nom de Maryse-Bastié. L'ancienne école de garçons conserve le nom de Jean-Mermoz.
- École Tonnellé : nom de l'école dans laquelle avait été implantée la première maternelle du groupe scolaire.

## Histoire de l'école

Dès 1959, la Ville de Tours a pour projet d'ouvrir un groupe scolaire pour accueillir les enfants des **futurs habitants d'un quartier en construction** dans l'ouest de son territoire : **le Petit-Beaumont**. À cette époque, 45 logements étaient déjà en voie d'achèvement, et 350 autres étaient « en projet ou en cours de réalisation ». Ce groupe scolaire prend au départ le nom du quartier dans lequel il est construit. Il est pensé pour **remplacer les baraquements provisoires qui constituent l'école Tonnellé**, et qui ne sont plus en capacité d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Le programme de



Détail d'un plan de masse de l'avant-projet du groupe scolaire Petit-Beaumont, montrant de gauche à droite l'implantation du bâtiment des garçons, du bâtiment des filles, et du bâtiment de la maternelle. Archives municipales de Tours, 1418 W 58-1.

mars 1959 annonce donc, pour remplir cet objectif, la construction de quinze classes pour les garçons, quinze classes pour les filles, et une école maternelle pouvant accueillir 350 enfants de 2 à 6 ans. La construction d'équipements tels que des bureaux, des cours de récréation, des logements pour le personnel et un réfectoire font aussi partie du projet. **Initialement, trois architectes** avaient été nommés pour le

projet : **Paul Chalumeau et Jacques Barthélémy, ainsi Léon Amalric**, l'architecte de la ville. Cependant, cette attribution posant des problèmes de répartition des honoraires entre architectes fonctionnaires et architectes libéraux, **Léon Amalric est finalement dispensé de participer au projet** en 1963.

Le nouveau groupe scolaire est indispensable et en 1959, il est inscrit sur la liste des établissements à financer en urgence. Mais en décembre, le projet n'a toujours pas de financement. **Les écoles déjà existantes, trop petites**, sont en difficulté et **ne pourront pas faire face à l'arrivée des habitants des futurs logements**, dont la livraison est, à cette époque, prévue à la rentrée 1960. Des modifications doivent encore être apportées au projet, qui par ailleurs n'a pas encore reçu de subventions en 1960. Malgré ces obstacles, des solutions sont cherchées pour parvenir à lancer la construction du groupe scolaire en l'absence de subventions. La société centrale immobilière de la Caisse des dépôts est par exemple sollicitée pour préfinancer le projet en attendant que la subvention lui soit attribuée, mais celle-ci refuse.

En **mars 1960**, le chantier de **construction des logements prenant du retard**, l'édification de l'école peut elle aussi être retardée, et la demande de subvention mieux anticipée. En effet, **le groupe**

**scolaire ne doit maintenant être prêt qu'au 15 septembre 1961.** Pendant ce temps, les architectes se penchent sur la recherche de procédés permettant de faire baisser les coûts de construction de l'école, et la **solution des bâtiments en « semi-définitif »** est évoquée pour la première fois en **mai 1960**. En effet, d'après l'architecte Paul Chalumeau, ils « ont l'avantage pour une dépense légèrement inférieure à celle qu'occasionne la réalisation de bâtiments en matériaux traditionnels, d'être d'exécution beaucoup plus rapide ». Le maire de l'époque, Jean Royer, est favorable à l'utilisation de ce procédé.

Malgré le délai supplémentaire dont dispose la ville pour mener à bien la construction du groupe scolaire, d'autres problèmes sont rencontrés au cours de l'année 1960. Par exemple, le dossier du projet doit être entièrement revu car il n'a pas été accepté par la Commission départementale des constructions scolaires, fin 1960. En septembre 1961, les travaux du groupe scolaire Petit-Beaumont n'ont toujours pas débuté. Le projet est inscrit sur la liste d'urgence des établissements scolaires à subventionner en 1962. Le maire demande cette fois directement à l'architecte de « concevoir une construction rapide avec structure métallique ». Ce procédé avait été utilisé pour construire un autre groupe scolaire tourangeau, le groupe scolaire Pasteur, qui avait été édifié quelques temps auparavant.

En dépit de la volonté de recourir à un procédé rapide et économique pour répondre à l'urgence de la situation, le **groupe scolaire Petit-Beaumont est toujours à l'état de projet en mars 1962**, et les baraquements vétustes de l'école Tonnelé sont toujours en service. De nouvelles modifications sont apportées au programme de construction, et en **avril 1962, la décision est prise de contacter la société de construction de bâtiments industrialisés GEEP-Industries (GEEP pour Groupement d'études et d'entreprises parisiennes)**, qui était intervenue dans l'édification du groupe scolaire Pasteur, pour leur demander un devis. Cependant, le procédé utilisé par l'entreprise GEEP-Industries ne peut être **rentable qu'au prix d'une nouvelle modification du projet**, car les bâtiments conçus au départ n'étaient pas prévus pour être construits selon des procédés préfabriqués. Avec toutes ces difficultés, la construction du groupe scolaire n'est toujours pas lancée à la fin du moins de juin 1962. La situation est délicate : les classes ne peuvent pas être rendues disponibles pour la rentrée suivante.

Finalement, en **mars 1963, la subvention** pour le groupe scolaire Petit-Beaumont est obtenue, et dès la fin avril, un marché de gré à gré est passé avec GEEP-Industries et est accepté par le conseil municipal. **Les travaux peuvent donc**



*Groupe scolaire Petit-Beaumont. Archives municipales de Tours, ENS4DOIII*

**débuter**, mais en juillet, un **accident mortel** survient sur le chantier, donnant lieu à un arrêt momentané des travaux.

**Les travaux de l'école des filles et ceux de l'école des garçons sont reçus définitivement le même jour, le 24 juin 1965.** L'année suivante, le groupe scolaire Petit-Beaumont est nommé groupe scolaire Jean-Mermoz. En 1971, avec l'introduction de la mixité à l'école, l'ancienne école de filles est renommée Maryse-Bastie. L'ancienne école de garçons conserve le nom de Jean-Mermoz.

**L'école maternelle prévue dans le programme d'origine, n'ayant jamais été subventionnée, n'est jamais sortie de terre.** Ce sont le **gymnase et les équipements sportifs qui sont installés à la place**, à proximité des bâtiments des classes élémentaires du groupe scolaire Petit-Beaumont. La décision est donc prise par la ville **d'aménager une école maternelle dans les anciens locaux du primaire de l'école Tonnellé**, de l'autre côté du boulevard du même nom. **Début juin 1967, les travaux d'aménagement de l'école maternelle sont terminés**, et elle **fonctionne** dans ses nouveaux locaux. Ce sont dans des **bâtiments préfabriqués** que les classes sont accueillies. Ceux qui existaient déjà sont rénovés, et une annexe neuve est construite. Restent des travaux à réaliser au niveau de la cour, mais ils ne pourront se faire qu'une fois que le vieux bâtiment accueillant le patronage laïc, à côté de l'école, sera détruit. Cela est fait en septembre 1967 et la fin des travaux peut être effectuée.

**En 1994, les anciens locaux de la maternelle sont désaffectés, et les élèves sont accueillis dans le bâtiment du groupe scolaire Mermoz-Bastie, où est encore aujourd'hui la maternelle.** En effet en 1993, la décision est prise de rassembler les élèves des deux écoles primaires dans les locaux de Maryse-Bastie, et de transformer ceux de Jean-Mermoz en école maternelle.



École maternelle Jean-Mermoz, 2018. © Ville de Tours-V.  
Liorit

Le groupe scolaire Mermoz-Bastie fait partie des établissements concernés par le Plan écoles mis en place par la ville de Tours pour rénover ou reconstruire le parc scolaire. Le **procédé industrialisé** qui a été utilisé pour la construction de cette école fait qu'elle est aujourd'hui **vétuste**, et ne répond pas aux normes fixées pour les bâtiments de ce type. L'établissement sera alors **détruit puis reconstruit**

**intégralement.** La livraison du nouveau bâtiment est estimée à 2027.

## Sources

### Archives municipales de Tours :

Groupe scolaire Mermoz-Bastié, construction : 1418 W 58.

Photothèque : ENS4DOIII.

### Ville de Tours :

Plan Écoles en transition 2019-2029 sur Tours.fr : <https://www.tours.fr/action-municipale/839-ecoles-en-transitions.htm>.

Cartographie des établissements scolaires sur Tours.fr : <https://www.tours.fr/services-infos-pratiques/238-ecoles-publiques.htm>.

Photothèque de la ville de Tours.